

## **Commission des Compétitions**

### **Séniors & Jeunes**

#### **REUNION DU 14/09/2021**

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire Championnats Seniors : Jean-Marie LEWANDOWSKI

Secrétaire Championnats Jeunes : Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Fabrice OREGLIA, Jean-Claude RICHARD, Guy ROUXEL, Vincent VANDEVILLE

Excusé : Thomas BUSSIERE

Absent : Hervé LEFEBVRE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

#### **COMPETITIONS SENIORS**

##### **CORRESPONDANCE MODIFICATION PLANNING DE JOURNEE**

**FC BAHO-PEZILLA** : du 12/09/21, informant que les installations sportives du stade Arnel COSTA sont indisponible pour le match de Challenge René Bazataqui du 17/10/21 FC BAHO-PEZILLA 2 / RC PERPIGNAN SUD N° 23847671. Cette rencontre est inversée avec l'accord du club adverse : e-mail du 13/09/21).

**FC LE BOULOU SJPC** : du 13/09/21, informant que le club souhaite jouer ses matches seniors à domicile le Samedi soir à 20h30 (D1 et D4). La Commission rappelle qu'il devra fournir au District l'accord écrit des clubs adverses (Art. 9 des Ep. Off. de l'annuaire du District).

##### **MATCHES REMIS (ARRETE MUNICIPAUX)**

- D1 du 12/09/21 USEPMM - CABESTANY 3 / FC LE BOULOU SJPC N°23528950 REMIS 03/10/21 (accord clubs).
- D3 DU 12/09/21 USEPMM - CABESTANY 4 / RF CANOHES TOULOUGES 2 N° 23813476 REMIS 19/09/21.
- D3 du 12/09/21 FC LAURENTIN 2 / SALANCA FC 2 N°23813474 REMIS au 19/09/21.  
Si le terrain de ST LAURENT DE LA SALANQUE n'est pas disponible, la rencontre devra être inversée pour ne pas prendre de retard au calendrier.



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## POULES D4

DEPARTEMENTAL 4		
	POULE A	POULE B
1.	AS PRADES	OL HAUT VALLESPIN 2
2.	OC PERPIGNAN 3	LES CHAMPIONS ST JACQUES
3.	AS JEUNES BAS VERNET	FC LATOUR BAS ELNE
4.	FC VILLENEUVE DE LA RIVIERE	FC ST CYPRIEN 2
5.	FC BAHO-PEZILLA 2	ASC ST NAZAIRE
6.	FC BECE VALLEE DE L'AGLY 2	ATAC 2
7.	FC POLLESTRES	SALEILLES OC 2
8.	FC THUIR 3	RC PERPIGNAN SUD 2
9.	FC LE BOULOU SJPC 2	

**Dates Poule de 8** : 03/10 – 10/10 – 24/10 – 07/11 – 21/11 – 05/12 – 23/01 – 06/02 – 06/03 – 20/03 – 03/04 – 10/04 – 24/04 – 08/05

**Dates Poule de 10 (1 exempt)** : 03/10 – 10/10 – 24/10 – 07/11 – 21/11 – 28/11 – 05/12 – 16/01 – 23/01 – 06/02 – 13/02 – 06/03 – 13/03 – 20/03 – 03/04 – 10/04 – 24/04 – 08/05

## RAPPEL MATCH EN NOCTURNE

Pour jouer le samedi soir, le club qui en formule la demande doit fournir impérativement au District l'accord écrit du club adverse et ce, 5 jours au moins avant la date de la rencontre (Article 9 des Epreuves officielles de l'annuaire du District). De plus, il devra jouer sur une installation sportives où l'éclairage est homologué. A défaut, toute demande incomplète ne pourra pas être étudiée par la Commission.

Le Président  
JC DELATRE

Le Secrétaire  
J-M LEWANDOWSKI